

8 AVRIL

Direction artistique Thomas Quillardet

CHARTRE DE BONNES PRATIQUES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOS ACTIVITÉS

Dans le cadre d'une réflexion en interne sur la transition écologique des métiers du spectacle, en cohérence avec la participation de la compagnie 8 AVRIL au groupe de travail « Ecologica » initié par plusieurs équipes artistiques et structures de diffusion, voici une série de propositions concrètes pour accorder nos pratiques professionnelles à la sauvegarde du vivant. Nous pensons qu'il est urgent d'amorcer ces changements et invitons l'ensemble de nos partenaires et collaborateurs à nous rejoindre dans cette démarche.

L'association 8 AVRIL s'engage à :

Stopper le recours aux vols intérieurs pour toute destination faisable en train,

Privilégier les tournées régionales et, dans le cas de dates isolées, proposer des actions avec les publics autour de la représentation,

Demander aux lieux d'accueil de ne plus fournir de bouteilles d'eau en plastique, et de mettre à disposition des fontaines à eau pour que les équipes y remplissent leurs bouteilles et gourdes,

Demander aux lieux d'accueil de privilégier les menus végétariens en tournée et en résidence,

Refuser le catering provenant de l'industrie agro-alimentaire en privilégiant la provenance de produits issus de la culture biologique/en conversion/raisonnée, en privilégiant le local et si possible les produits de saison,

Faire appel, par l'intermédiaire des lieux d'accueil, aux ressources locales pour les hébergements, éviter les plateformes de réservation, privilégier le logement en appartement ou maison pour les périodes longues,

Privilégier l'achat de matériel d'occasion ou reconditionné y compris pour les créations,

Acheter son matériel dans les boutiques spécialisées ou sur des sites d'occasion y compris pour les créations,

Pratiquer la réparation plutôt que l'achat de matériel neuf,

Éviter les grandes chaînes de livraison de matériel et tous les sites en ligne, favoriser le commerce local,

Limiter le stockage numérique (iCloud, GoogleDrive, Dropbox etc.) et le relocaliser au maximum en Europe (Framadate, pCloud...),

Favoriser la souveraineté numérique et le respect des données personnelles,

Limiter l'utilisation de photos et de vidéos dans la communication numérique,

Généraliser l'utilisation de matériaux recyclables pour les supports de communication physiques, utiliser pour leur réalisation des encres végétales et des papiers/cartons recyclés et recyclables,

Éteindre systématiquement les salles, loges, locaux et machines dès qu'elles ne sont plus utilisées,

Avoir une réflexion sur les impacts carbone de la lumière, la scénographie, les costumes, la vidéo, les accessoires et le son,

Recourir pour les activités bancaires à un établissement reconnu pour son éthique en matière de développement durable. La compagnie est en cours d'association à la Banque éthique La NEF.

8 AVRIL demande à ses équipes salariées, en résidence et en tournée, de s'engager à :

Réduire la production de déchets plastiques en essayant au maximum de préparer les encas à domicile, d'éviter les chaînes de boulangerie, supermarchés et fast-foods, de se contenter des offres sans emballage plastique,

Systématiser l'usage des gourdes, thermos ou récipients solides à la place du gobelet en plastique,

Veiller dans les hôtels et hébergements aux petits gestes écologiques en refusant les bouteilles d'eau de bienvenue et le service de ménage/lavage quotidien, en apportant ses propres produits d'hygiène, en évitant d'utiliser les sacs poubelles à disposition pour de petits déchets.